

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE AVÉ MARIA

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Avé Maria, tenue au local 140, mardi 15 septembre 2020 à 19 h 40

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sont présents :

Monsieur Patrick Giroux, parent
Madame Stéphanie Gendreau, parent
Madame Jacynthe Collard, parent
Madame Lysianne Bergeron, parent
Monsieur Karl Simard, parent
Madame Jaëlle Bergeron, enseignante
Monsieur Brian Kent, enseignant
Madame Amélie Lévesque, enseignante
Madame Amey-Lee Martel, enseignante
Madame Annie Beauchemin, soutien
Monsieur Charles Raïche, directeur.
Madame Frédérique Plasse, resp. du service de garde

Sont absents :

Aucun.

Il y a quorum.

Charles Raïche, directeur, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h37 et souhaite la bienvenue à tous.

2. Présentation des nouveaux membres et coordonnées des membres.

Charles demande à chacun de compléter le formulaire des coordonnées.
Un tour de table est fait.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Karl Simard et secondé par Stéphanie Gendreau d'accepter l'ordre du jour tel quel.

23CE2021-001

Adopté à l'unanimité

4. Parole au public

Madame Marilyse Tardif est présente.

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 juin 2020

Il est proposé par Patrick Giroux et secondé par Brian Kent d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

23CE2021-002

Adopté à l'unanimité

6. Rappel des obligations et pouvoir du CÉ

Monsieur Charles Raïche, directeur, présente les pouvoirs du conseil d'établissement et rappelle les changements concernant la loi 40.

7. Élection à la présidence

Charles Raïche préside les élections.

7.1 Présidente

Stéphanie Gendreau se propose.
Elle est élue par acclamation.

23CE2021-003

Adopté à l'unanimité

7.2 Vice-Présidente

Patrick Giroux se propose
Il est élu par acclamation.

23CE2021-004

Adopté à l'unanimité

7.3 Secrétaire

Brian Kent propose Annie Beauchemin
N'ayant pas d'autre proposition.
Annie Beauchemin accepte et est donc élue par acclamation.

23CE2021-005

Adopté à l'unanimité

8. Adoption des règles de régie interne 2020-2021

Monsieur Charles Raiche fait la lecture des règles de régie interne du CÉ et les présente.

Il est proposé par monsieur Karl Simard et secondé par madame Jacynthe Collard d'accepter les règles de régie interne telles que présentées.

23CE2021-006

Adopté à l'unanimité

9. Adoption du calendrier des rencontres du C.É 2020-2021

Monsieur Charles Raiche, directeur, fait une proposition de dates. Après discussions le calendrier est adopté pour l'année 2020-2021

Mardi le 13 octobre 2020
Mardi le 24 novembre 2020
Mardi le 9 février 2021
Mardi le 16 mars 2021
Mardi le 27 avril 2021
Mardi le 18 mai 2021
Mardi le 8 juin 2021 (si nécessaire)

Il est proposé par madame Annie Beauchemin et appuyé par monsieur Patrick Giroux que le calendrier des dates des rencontres soit accepté tel que discuté.

23CE2021-007

Adopté à l'unanimité

10. Choix des représentants de la communauté

Chaque membre est prié de signifier à Charles Raïche des noms s'il y a lieu. Charles s'informerait si madame Marylise Tardif peut devenir membre de la communauté puisque celle-ci n'a pas de lien avec un organisme communautaire de la région.

23CE2021-008

Adopté à l'unanimité

11. Dénonciation d'intérêt

Le document est expliqué par Charles Raiche et est complété par les parents sur place. Les autres membres le complèteront dès demain à l'école.

12. Consultation pour le plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Charles souligne les changements et explique aux nouveaux membres le plan d'engagement du CSS.

13. Rapport de la direction.

- 13.1 Organisation scolaire 20-21
Charles explique tout ce qui a été mis en place pour la rentrée scolaire 20-21 en contexte Covid-19.
- 13.2 Consultation règle 1.0
Charles présente les modalités de participation à distance pour les membres du CE. Aucun commentaire des membres.
- 13.3 FDS Défi Vélo
Depuis plusieurs années, il existe un fonds pour le projet Vélo de la classe d'adaptation de Michel Gévry et la classe DGA de l'école St-Eugène.
Étant donné que monsieur Gévry n'enseigne plus au primaire et que l'école St-Eugène désire poursuivre cette activité, Charles demande le transfert du solde restant à l'école du Phénix (Pavillon St-Eugène)
Il est proposé par Patrick Giroux et secondé par Jacynthe Collard de transférer le montant de 1830 \$ pour la poursuite de cette activité Défi Vélo.
Adopté à l'unanimité
- 13.4 Trottibus
Charles nous informe qu'il a reçu un appel d'un organisme qui désire mettre en place un trottibus pour nos élèves marcheurs.
Charles a rencontré madame Caroline Garand de la police de Granby pour les modalités.
Plus de détails à venir.

23CE2021-009

14. Questions diverses

Monsieur Simard se questionne sur la sécurité aux abords de l'école. (Stationnement près du terrain de baseball et traverse piétonnière). Il demande s'il est possible d'avoir une 2^e traverse près du secrétariat afin d'éviter que des élèves traversent en pleine rue et se questionne sur la sécurité du stationnement.
Annie et Charles lui indiquent que plusieurs rappels sont faits aux parents par courriel chaque année et qu'il est difficile d'avoir la collaboration de certains parents.
Charles propose à monsieur Simard de faire une demande à la municipalité pour une 2^e traverse.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Annie Beauchemin et appuyé par Stéphanie Gendreau de lever l'assemblée à 21 h 15.

23CE2021-010

Adopté à l'unanimité

Président(e)

Direction